

COMITE DE JUMELAGE

Après plusieurs longs mois d'inactivité...

Le 28 juin, le comité de jumelage de notre commune a organisé une réunion afin de tenter de relancer la dynamique dans laquelle notre village s'était engagé il y a de cela quelques années avec la commune espagnole de Castejon del Puente.

Malgré une faible participation des anciens adhérents, il a été décidé de proposer à nos homologues espagnols une invitation à venir nous rendre visite durant notre fête annuelle du mois d'août.

En attendant une réponse de leur part, le comité de jumelage est à la recherche de personne intéressée et pouvant éventuellement accueillir des invités sur quelques jours entre le 15 et le 18 août.

Merci de contacter pour tous renseignements :

Maitée au 06 98 54 35 62 , Sylvie au 06 08 57 79 86 ou Valérie au 06 22 95 61 58.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances (OTV)* des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire?

Pour s'inscrire, il suffit de :

- remplir [le formulaire disponible en ligne](#) , l'imprimer et le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ ;

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur.

Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la police ou de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

Et aussi

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent également de :

- Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire transférer votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;
- Renvoyez, si c'est possible, les appels sur le téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- Verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin peut venir ouvrir et fermer les volets et allumer des lumières. L'utilisation d'un minuteur peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement ;
- Ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr après les avoir photographiés.

VOITURES VENTOUSES

On parle de stationnement abusif. « Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. [Code de la route, article R-417-12](#)



MOUSTIQUE TIGRE

Le **moustique tigre** est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tâche. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie généralement de voler autour des chevilles. Il porte également le nom de [Aedes Albopictus](#).

Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eau stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

Dans ces environnements, le moustique tigre utilise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels d'eau (vases, pots, sous-pots, jouets d'enfants, bidons, gouttières, toits plats mal drainés,...) pour y déposer ses larves. Il s'agit généralement de toutes petites réserves d'eau stagnante.

Pour lutter efficacement contre le moustique tigre, il est nécessaire de procéder selon plusieurs axes. Il n'y a pas UNE solution miracle, mais c'est la combinaison de plusieurs actions ou dispositifs qui vous permettra de profiter à nouveau de votre jardin aux heures où il attaque (matin et fin d'après-midi généralement).

Pour vous protéger, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer de votre entourage toute source d'eau stagnante. Privilégiez également le port de vêtements longs, amples et clairs (le moustique-tigre est attiré par le noir).

SAINT-JEAN

Comme les années précédentes, la soirée de la Saint-Jean organisée par le Comité des Fêtes a attiré de nombreux participants autour d'un agréable repas animé par Benoît et son accordéon.

La soirée s'est achevée par le traditionnel embrasement du bûcher installé à proximité de l'ancienne mairie pour le bonheur des petits et des grands.



Merci à Daniel, Gérard, Louis, Jean-Christophe et son fils pour la construction du bûche

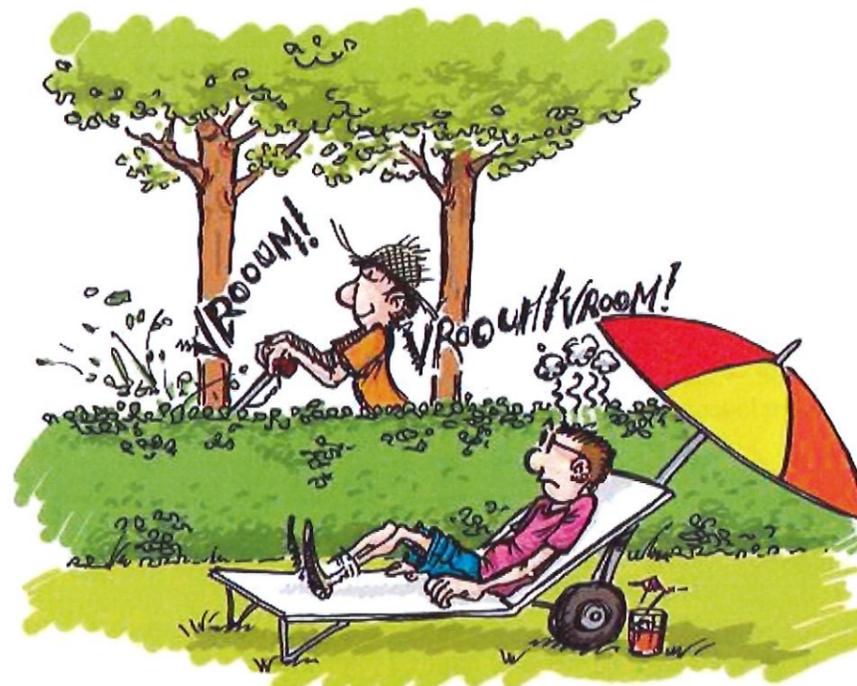
BRUITS DE VOISINAGE

Source de l'article: Extrait de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pour consulter l'intégralité de l'arrêté préfectoral concernant les nuisances sonores, cliquez sur le lien suivant: [Télécharger le fichier «Arrêté préfectoral Nuisances sonores.pdf» \(204.4 KB\)](#)



ECOLE

Les Grandes Vacances commencent le 06 juillet et se termineront le 1er septembre 2019.

Une nouvelle institutrice arrive pour la rentrée prochaine sur GENSAC : Madame GASPARD Marie-Pierre.

Aux dires du Rectorat, un comptage des effectifs sera effectué à la rentrée qui déterminera la fermeture ou le maintien de la 2ème classe.

ELECTIONS EUROPEENNES

Au plan national et selon la classification du ministère de l'Intérieur, les 79 sièges à pourvoir sont répartis de la façon suivante :

- Prenez le pouvoir, liste soutenue par Marine Le Pen : 23,31% des suffrages exprimés (23 sièges) ;
- Renaissance, soutenue par la République en marche : 22,41% (23 sièges) ;
- Europe Écologie 13,47% (13 sièges) ;
- Union de la droite et du centre 8,48% (8 sièges) ;
- La France insoumise 6,31% (6 sièges) ;
- Envie d'Europe écologique et sociale 6,19% (6 sièges).

Sur la commune de GENSAC SUR GARONNE, les résultats sont les suivants :

LISTE N°	LISTE CONDUITE PAR	VOIX
1	AUBRY Manon	19
5	LOISEAU Nathalie	31
11	LAGARDE Jean-Christophe	3
12	GLUCKSMANN Raphaël	23
15	DUPONT-AIGNAN Nicolas	10
19	BROSSAT Ian	3
20	ASSELINEAU François	4
21	HAMON Benoit	6
23	BARDELLA Jordan	58
26	DIEUMEGARD Pierre	1
28	LALANNE Francis	6
29	BELLAMY François-Xavier	13
30	JADOT Yannick	24
31	THOUY Hélène	5
32	BIDOU Olivier	1

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

• Permis de conduire

Comment faire pour les démarches liées au permis de conduire ?

Pour toute demande relative :

- à une demande de permis de conduire (nouveau permis),
- à un renouvellement de permis de conduire (duplicata),
- en cas de perte ou de vol,
- à son solde de points...

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>).

• Certificat d'immatriculation (carte grise)

Comment faire pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules ?

Pour toute démarche concernant :

- la déclaration de cession d'un véhicule,
- un changement d'adresse,
- la perte, le vol ou la détérioration d'un titre (demande de duplicata),
- un changement de véhicule ou un changement de titulaire du véhicule...

Vous pouvez effectuer ces démarches en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>).

• Carte Nationale d'Identité

La commune de GENSAC SUR GARONNE ne reçoit plus les demandes de cartes d'identité de ses résidents.

En effet, la demande de carte d'identité se claquant sur celle du passeport, seules les mairies équipées du matériel et du personnel formé à la délivrance des passeports biométriques, pourront procéder à l'établissement ou au renouvellement de la carte nationale d'identité. Les communes non équipées perdent donc ce service de proximité.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur le site:

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Faire-une-pre-demande-CNI>

- Passeport

Il peut être réalisé dans la mairie de votre choix, équipée d'une station biométrique.

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports#N360>

- Autorisation de Sortie de Territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné d'une pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige) et de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

ASSOCIATION LES PETITES CRAPULES

Association LPC

5 clos de Mouzinatte
31310 GENSAC S/GARONNE
Tél : 06.51.54.73.36

Mail : lagazettesdespetitescrapules@hotmail.com



A partir du mois d'Août 2019, est ceux une fois par mois sera organisé par l'Association LPC un atelier pour tout âge...

Un thème différent à chaque atelier, celui-ci sera adapté à la moyenne d'âge et sera validé ensemble à la fin de chaque Séances.

Chaque atelier est accompagné d'un goûter



**Le premier aura lieu :
Le Mercredi 21 Aout 2019
De 14h à 17h**

À La Salle des Fêtes de GENSAC S/GARONNE

Merci de vous inscrire, si cela vous intéresse.....



SAMEDI 17 Août

14 H 00 **Concours de Pétanque** en tripléte

21 H 30 **Soirée Porcelet à la broche**

- traiteur **SANSUC** (Martres Tolosane)

Tirage de la **TOMBOLA** édition 2019 des Fêtes de Gensac

22 H 30 **Bal disco** animé par **DJ CHRISTOPHE**

Sur place

Buvette

Structures gonflables (maison + toboggan) pour les enfants

Circuit gonflable de **GALOPONY'S** (course de chevaux pour enfants)

Barbe à papa

RESERVATIONS

Avant le 10 Août auprès de

- M. **GIROUX** au 06.63.63.75.32

- **MAITEE** au 06.98.54.35.62

DATE DE PASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants, pour le second semestre 2019, aura lieu le :

JEUDI 26 SEPTEMBRE

Pour plus d'informations ou connaître les diverses modalités, merci de prendre contact avec le service environnement au 05.61.90.99.63

PROGRAMME FÊTE LOCALE

**PROGRAMME 2019 DES FETES DE
GENSAC SUR GARONNE**

Manifestations organisées par le COMITE DES FETES

avec le soutien de la Municipalité

-0-0-0-0-0-0-0-

JEUDI 15 Août

10 H 30 Messe

suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts

12 H 00 Apéritif offert par la Municipalité

14 H 00 Concours de quilles « Challenge Aurélien » en 5 parties

18/19 H 00 Remise des prix et apéritif offert par M. le Maire

à partir de 22 H Soirée disco animée par DJ CHRISTOPHE

21 h 30 Lâcher de ballons (adultes/enfants)

VENDREDI 16 Août

08 H 30 Concours de pêche (adultes/enfants) avec casse-croûte

11 H 00 Remise des lots

12 H 00 Apéritif offert aux participants par le Comité des Fêtes

14 H Concours de Pétanque en doublette

20 H 30 Soirée Cassoulet - traiteur CALVET

22 H 30 Bal disco animé par DJ CHRISTOPHE

La Gazette des



Organise son premier

Vide Ta Chambre

Pour les enfants

Jeux, Jouets, livres, déguisements

Dimanche 15 septembre 2019

De 9h à 17h

Place du Village de Gensac

2 euros la place

Renseignements & Réservation

Au 06.51.84.73.36 ou lagazettedespeticitescrapules@hotmail.com

Avant le 01 septembre 2019

MINI OLYMPIADES



Pour nos 1ères Olympiades, nous avons eu deux équipes de choc **les bleus** & **les rouges**. Nous les avons vus s'affronter dans diverses épreuves comme : tir à la corde, lancer de poids, saut en longueur, lancer d'anneaux. Je peux dire que pour un début, c'était pas mal.



Comme quoi tout le monde peut s'amuser malgré les différences d'âges. Après l'effort, le réconfort...en attendant les résultats du tournoi, tous nos petits sportifs et nos Coachs « les mamans » se sont réunis, autour d'un super goûter. Bien mérité....

Les bleus ont remporté la victoire, mais au final, on peut dire que tout le monde a gagné. L'important c'est de participer. Nous avons procédé à la remise des médailles et diplômes.

COMITE DES FETES

2019 promet d'être festif au vu du programme concocté par notre comité des fêtes très dynamique :

Du 15 au 17 Août :

Fête du village



Le 29 Septembre :

Vide grenier

Le 19 Octobre :

Soirée Moules Frites

L'équipe du comité des fêtes attend vos candidatures pour venir enrichir ses actions tout au long de l'année.

CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MANTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOIETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

@MinSolSante

Ministère des Solidarités et de la Santé

FORTES CHALEURS : QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS

PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE

PERSONNES DÉPENDANTES

FEMMES ENCEINTES

ENFANTS

@MinSolSante

Ministère des Solidarités et de la Santé



Merci à tous pour votre participation, et à l'année prochaine.





FEU DE FORÊT

FEUX DE FORÊT

LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**NI FEU
NI BARBECUE**
aux abords des forêts



PAS DE CIGARETTE
en forêt ni de mégot jeté
par la fenêtre de la voiture



PAS DE TRAVAUX
SOURCE D'ÉTINCELLES
les jours de risque d'incendie



PAS DE COMBUSTIBLE
CONTRE LA MAISON
bois, fuel, butane...

**TÉMOIN D'UN
DÉBUT D'INCENDIE,**
**JE DONNE
L'ALERTE**
en localisant le feu
avec précision



**JE ME
CONFINE DANS
MA MAISON**
elle est mon
meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

#attentionfeuxdeforet



attention-feux-foret.gouv.fr



Planning de l'Espace Info Énergie
du Pays Sud Toulousain
2nd semestre 2019

CARBONNE de 9h à 12h Pôle de Service au Public 111 Avenue de Toulouse	5 septembre	3 octobre	7 novembre	5 décembre
AUTERIVE de 14h à 17h Communauté de Communes, 21 Robert Javigne, P3 820	5 septembre	3 octobre	7 novembre	5 décembre
LE FOUSSERET de 9h à 12h Mairie du Fousseret 1 Rue de la Tour	12 septembre	10 octobre	14 novembre	12 décembre
CAZERES de 9h à 12h Communauté de Communes, 31 Promenade du Campet	19 septembre	17 octobre	21 novembre	19 décembre
RIEUMES de 9h à 12h Maison du Tailleur, 2 place du Marché à la Vallée	26 septembre	24 octobre	28 novembre	26 décembre*

*Uniquement sur RDV

Prenez RDV avec le conseiller énergie : il vous accueille tous les jeudis à Auterive, Carbone, le Fousseret, Cazères et Rieumes, et à Carbone le 15^e de la semaine dans les nouveaux locaux du Pays Sud Toulousain situés dans l'Espace Jallier, au 34 Avenue de Toulouse.
Les espaces info énergie assurent un service gratuit, objectif et indépendant sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables).



www.objectifrenov.fr

☎ 05 61 97 34 20



infoenergie@paysstoutoulouse.in.fr



Samedi 27 juillet
Gensac sur Garonne

Salle municipale

11h : Contes pour enfants de 4 à 10 ans
(spectacle offert)

Les Music' conteuses

« Mariant musique et contes,
elles évoluent dans un décor très lumineux »



Salle municipale

18h : apéro conté offert (conteurs du festival
et de la fête des conteurs)

19h : repas OUVERT à TOUS (proposé par Gensac'Art)

Réservations : 06 80 27 20 06 8 e

21h : soirée contée avec

Florant Mercadier

« Avec sa musique, son humour (et
une bonne dose de mauvaise foi) il
raconte l'histoire de notre région... »

(contes tous publics) Entrée : 7 €

« en faim de conte » grignoteries offertes par la municipalité.



Les spectacles en soirée sont offerts aux moins de 12 ans accompagnés
Placement libre. En cas de mauvais temps, les spectacles prévus à l'extérieur se
dérouleront en salle.

Création graphique : « et cric et crac au bout du conte »

FÊTE DES VOISINS

Les habitants du lotissement du Mouzinatte et du Clos du Mouzinatte ont organisé, comme les années précédentes, leur repas de quartier.

Une quarantaine de riverains (anciens et nouveaux) une douzaine d'enfants et certains invités venus des « Rivière », et du village, se sont réunis autour d'un barbecue-auberge espagnole.

Tous les participants ont aidé pour que ce moment de partage soit convivial et joyeux.

Nous vous disons à l'année prochaine.....



DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE GARONNE



Téléphone : 05 61 90 21 54

Télécopie : 05 61 90 41 88

E mail : mairie.gensac.sur.garonne@wanadoo.fr

Site internet : mairie-gensac-sur-garonne.fr

GENSAC INFO

Juillet 2019

PERMANENCE HABITAT MONTESQUIEU VOLVESTRE

Dès le mardi 4 juin 2019, une permanence HABITAT a lieu au PSAP de MONTESQUIEU VOLVESTRE.

Elle se tiendra le 1er mardi de chaque mois, hors mois d'août et jours chômés, de 9h30 à midi. Elle sera tenue par SOLIHA HAUTE GARONNE qui conseille et prend en charge les demandes de subvention liées à la rénovation de l'habitat privé.

SITE INTERNET GENSAC

Nous vous rappelons que la commune s'est dotée d'un site internet mis à jour régulièrement pour vous communiquer des informations pratiques et utiles au quotidien.

N'hésitez pas à le consulter : Tapez "GENSAC SUR GARONNE" sur votre moteur de recherche, cliquez sur le lien associé à notre site.

AMICALE DES AINÉS DU CANTON DE RIEUX VOLVESTRE

LOTO :

Mercredi 18 septembre : salle du plan d'eau, Rieux-Volvestre

SORTIES :

Samedi 21 juillet : Croisière sur le lot (Saint-cyr- Lapopie)

Samedi 9 septembre: sortie Narbonne (les grands buffets)

Dimanche 15 septembre : Goûter avec animation salle du Plan d'eau

RENSEIGNEMENTS: 06 11 91 17 42